

par Jean-Pierre Noraz

Valmeinier (Maurienne) : un domaine skiable en réserve ?



Inscrit au VI^e Plan par la Commission Interministérielle pour l'Aménagement de la Montagne, le domaine skiable savoyard de Valmeinier - Mont Thabor devait être la suite logique aux 65 750 nouveaux lits-touristes créés durant la période 1967 - 1971, au rythme d'environ 13 000 lits par an, soit neuf stations équipées de toutes pièces. A l'origine prévu dans le même temps que la création des Bellevilles, des Arcs, du Corbier, d'Isola 2000, l'aménagement de la vallée de Valmeinier n'a jamais vu le jour. Et les dernières directives gouvernementales ont quelque peu classé ce domaine skiable « en réserve »... Ce site, qui a été l'objet d'une thèse de Diplôme d'Architecture soutenue par Jean-Pierre Noraz au printemps 1978, est l'un des derniers domaines skiables encore vierges aujourd'hui...

Seulement 1 900 km² de la Zone de Montagne Française, soit 5% de la surface totale des massifs ont été concernés par la construction des stations, intégrées ou non. La C.I.A.M., dont l'une des premières tâches consistait à répertorier les domaines skiables français, a pratiquement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. Nous sommes actuellement entrés dans « l'ère de la pénurie de sites aménageables » et seulement quatre domaines skiables d'envergure « internationale » sont encore vierges en 1978 :

- Jausiers, dans la Haute Ubaye (Basses-Alpes) ;
- Cervières, dans le Briançonnais (Hautes-Alpes) ;
- Le Ruitor, sur la frontière italienne (Savoie) ;
- Valmeinier...

Les Alpes du Nord sont donc « amputées » de 40 000 lits environ en raison de la non réalisation de quelques stations, dont Valmeinier. Aujourd'hui, « mieux vaut surseoir à statuer au sujet du Ruitor et de Valmeinier et ne pas autoriser leur utilisation » préconise le Schéma de Massif des Alpes du Nord...

5 000 HECTARES DE DOMAINE SKIABLE...

Valmeinier, village vieux de 800 ans, doit son nom à la présence d'antracite sur son territoire : cette « Vallée Noire », pillée et incendiée par les Piémontais en Septembre 1793, est contiguë à la « Vallis Aurea », la « Vallée d'Or » de Valloire, en Maurienne

Valmeinier, territoire de près de 5 500 hectares, au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne entre 1 000 m et 3 287 m (Pic du Mont-Thabor) est une commune d'une centaine d'habitants, orientée dans l'axe Nord-Sud. Cette vallée est également appelée vallée de Neuvache et correspond au Sud avec celle de Névauche-Vallée Etroite par la chaîne montagneuse des Rochilles - Mont-Thabor en forme de cirque. Très longue (environ 12 km), cette vallée, ramifiée par des vallons (Les Culées, Roche Malotte, les Vallons, les Marches à l'Est ; La Pissine, Les Griffes à l'Ouest), débouche au Nord sur le grand « arc » de la Maurienne par les massifs montagneux du Gros Crey à l'Est (2 600 m) et du Crey du Quart à l'Ouest (2 535 m).

Les principaux écoulements ont une dénivellation de 800 mètres aux pentes modérées (entre 10% et 60%). La



Le site des Islette au premier plan, et le Fond de Valmeinier (Le Mont Thabor se trouve caché sur la gauche)

diversité de leur exposition, la morphologie de leur pente et la concentration de leurs arrivées concouraient à faire de cette vallée un site favorable à l'implantation d'une véritable station de sports d'hiver, la plus importante de la Maurienne, rivale des voisins de Tarentaise.

La mise en valeur du site supposait que la partie essentielle de l'urbanisation soit développée sur une série de plateaux en amont de la vallée, à l'altitude de 2 150 mètres. La capacité finale de cette station avait été estimée, en première analyse, à 12 000 lits à construire entre les années 1971 et 1980...

L'espace affecté aux constructions s'étalait depuis Notre-Dame-des-Neiges jusqu'au Plan du Fond, le long de la Neuvaiche. Ce n'était évidemment pas là une morphologie similaire à celle des Menuires ou des Arcs et il est certain que le procédé « front de neige-grenouillère » eût été l'objet d'un parti pris architectural et urbanistique en rupture avec les conceptions de l'époque (1970)...

L'ensemble des conditions de pente et d'enneigement qui composent le domaine skiable s'étale en étoile, chaque ramification de vallée à équiper convergeant cependant en trois zones distinctes de concentration qu'il eût été aisé mais onéreux de relier. Ces trois zones correspondent à trois sites relativement plats, espacés d'environ 1,8 km : Le Plan de la Losa (en aval et au Nord), les Chalets de la Sausse (N.-D. des Neiges) et le Plan du Fond (partie sommitale du Fond de Cirque).

En position méridionale et en contact avec le département des Hautes-Alpes, le site de Valmeinier bénéficie à la fois du soleil du Midi et de la neige de Savoie. La nébulosité est faible et l'ensoleillement

supérieur à la moyenne enregistrée dans les Alpes du Nord : 280 à 320 journées ensoleillées dans l'année...

UN SITE « EPARGNE » ?

La résistance psychologique de la population locale a accentué les difficultés techniques d'aménagement du Fond de Valmeinier. Le réseau hydrographique problématique soit en abondance soit en carence et la difficulté d'accès ne commandaient pas prioritairement le choix de Valmeinier comme site « rentable » eu égard à la stratégie (restrictive) de la C.I.A.M. Malgré l'acte de candidature de deux grandes entreprises financières françaises, des obstacles majeurs sont apparus.

Tout d'abord, la question foncière : ce domaine skiable fait partie des territoires frappés de servitude par le Ministère des Armées aux fins d'exercices de tir d'artillerie. De plus, un cinquième du domaine skiable, soit 994 hectares, appartient à divers propriétaires privés. Ces terrains, extrêmement morcelés, résultent d'un véritable imbroglio juridique avec des indivisions accumulées depuis des générations. Pourtant le prix de 40 centimes le m² avait été fixé...

Autre difficulté : le financement de la route d'accès. L'ensemble devait être relié à la vallée de l'Arc (RN 6) par un tronçon du C.D. 202 (autrefois RN 202) de Saint-Michel-de-Maurienne à Valloire-Galibier et par une route à construire sur 10 km, desservant au passage le chef-lieu (en le coupant en deux). Longue de 12 km dans la section nouvelle, y compris les antennes d'accès aux zones de réception annexes, les travaux de construction de la route de

desserte imposaient une dépense de l'ordre de 10 000 000 F. La commune devait en assurer 20% du coût.

78 HABITANTS EN 1978...

En 1932, à Valmeinier, toutes les prairies étaient fauchées et 60 petites montagnes avec 160 bovins étaient encore entretenues. Mais vers les années soixante, près de 60% des actifs vont chaque jour travailler dans les usines électrochimiques et électrométallurgiques de Saint-Michel. Le village a ainsi perdu plus de la moitié de sa population. Ni l'émigration, ni le tourisme (il nait seulement dans ce village) n'en sont responsables, mais bien le développement industriel de la grande Vallée de l'Arc.

Au début du siècle on répertoriait 2 000 bovins et 5 000 ovins sur les alpages de la Vallée. Aujourd'hui, il n'y a plus aucun troupeau et l'on n'entend plus les clairines. Sur 78 « Valmineux » on compte 49 inactifs (1).

Face à cette évolution, un embryon de Vie a cependant été conservé et relancé par l'équipement en remontées mécaniques du Crey-du-Quart et la jonction, il est vrai, avec Valloire. La commune a conservé quelques éléments de population jeune travaillant en migration alternante et les premières installations touristiques ont favorisé le retour au pays de certains « exiliés ». Une naissance a même eu lieu, événement qui ne s'était pas produit depuis plus de dix ans !

Depuis 1975 un centre d'accueil - l'Arméra - a été réalisé ainsi qu'un téléski et deux téléskis. Près d'une quarantaine de gîtes ruraux ont été aménagés et les locations meublées portent la capacité résidentielle à 200 lits. Ces équipements ont permis de maintenir l'unique commerce-épicerie tenu par un jeune du pays.

Vallée au relief escarpé, Valmeinier est une commune isolée géographiquement et administrativement. Composée de grès et schistes noirs, la topographie n'a rien de comparable avec le site des Bellevalles ou la vallée adjacente de Valloire. Aucun terrain plat n'est disponible au alentours du chef-lieu : la déclivité y est rarement inférieure à 20 - 25%. Les seuls emplacements relativement plats se situent aux Déserts et sur une double série de plateaux situés en amont, sur le secteur des Islettes. Quant au budget communal il n'est que de 140 millions de centimes, dont les deux tiers concernent la Régie électrique et celle des remontées mécaniques.

ET DEMAIN ?

Actuellement, la saison d'été fonctionne bien à Valmeinier et chaque printemps.

les randonneurs partent, très nombreux, en direction des sommets qui ceignent la vallée. Mais il manque des hébergements et des services. Nous avons répertorié la totalité du domaine bâti existant ou à aménager et les chiffres obtenus permettent d'envisager 1 300 lits nouveaux en restructurant le chef-lieu et les hameaux par le biais d'aides compensées (2). L'équipement du Gros Crey dont l'orientation est identique au site de Valloire-Crey-du-Quart ou de l'Alpe-d'Huez permettrait d'obtenir des remontées mécaniques aux profils parfaits (une étude a été réalisée sur notre demande par un Bureau d'Etudes Spécialisé), en direction du gros Crey (2 600 m) et du Vallon des Marches, sans en atteindre les sommets qui devront être préservés pour le ski de randonnée. En construisant des extensions programmées autour du chef-lieu (environ 400 lits) il conviendrait de le relier au site des Islettes par une route de 3,2 km, empruntant le pont de la Girodière, à élargir, obliquant à droite en direction de Grange-Bernard où deux virages successifs permettraient d'atteindre le replat des Déserts. De là une série de trois lacets conduirait au site des Islettes. Cette route serait financièrement assumée par le Département dans la mesure où elle desservirait, selon les textes « environ 2 000 lits »... qui bénéficieraient d'un micro-climat aux Islettes (protection des vents, ensoleillement de longue durée eu égard au chef-lieu, panorama...). Cependant, il est nécessaire de restructurer le vieux village et les hameaux environnants afin de recréer un souffle de vie sociale qui pourra ensuite céder le pas à quelque éventuelle réalisation aux Islettes. Le tout en harmonie avec le Discours de Vallouise et les Nouvelles Directives Nationales pour l'Aménagement de la Montagne...

Pour l'heure, l'intérêt se porte sur la construction d'une annexe au Lycée d'Enseignement Professionnel de St-Michel (Formation aux métiers de la montagne) — soit près de 5 000 m² pour moins de 150 « élèves » en formations initiales et continues — qui s'édifiera probablement à l'automne prochain en face du vieux village (côté anvers). Puis un H.L.M. de douze logements de fonction devrait suivre... Certes, ce projet risque de faire rouvrir l'école communale, mais on peut se demander si cette macro-structure qui va causer une augmentation de 200% de la population réussira à s'intégrer réellement à la Vie du Village... malgré l'élaboration, actuel-



Valmeinier 1 450 m : la « Ville Dessus » et la « Ville-Dessous »...

lement en cours, du Plan d'Occupation des Sols.

Ainsi, Valmeinier est un site « miraculé », où le discours (parfois emphatique d'ailleurs) sur l'argent, l'immobilier n'a rien à voir, où les réalisations mégalomaniaques n'ont rien pu atteindre. Les 5 000 hectares y sont un « gisement de neige » encore vierge à la grande joie des randonneurs d'été et de printemps. L'accès difficile à ce domaine skiable fut décisif quant à son non-équipement, car on sait que ce type d'équipement était déterminé par un critère économique et non pas seulement géographique.

Les domaines skiables autrichiens seront quasiment tous équipés et saturés en 1985. En Italie, 50% des possibilités en domaines skiables demeurent vierges, tout comme en Suisse. Pour la France il n'en reste que quelques-uns. Or il est possible de penser aujourd'hui à l'idée que se feront de la montagne, de son approche, de sa découverte, de son utilisation, les générations à venir. En regardant vers le Fond de Valmeinier...

Jean-Pierre Noraz
Architecte D.P.L.G.
Urbaniste D.E.S.S.



Le Gros Crey et le Vallon des Marches ont de très bonnes caractéristiques pour le ski alpin... et convergent au site des Islettes.

(1) Evolution de la population de Valmeinier de 1801 à 1975 :

Année :	1801	1861	1886	1911	1921	1936	1946	1954	1962	1968	1975
Habitants :	657	714	663	602	530	428	410	364	228	154	102

(2) Soit : chef-lieu : 448 lits ; Le Léchère : 220 ; Le Mélèze et Les Combes : 344 ; La Combaz et les hameaux entre Enchical et Les Déserts : 270